



SUBAQUA-CLUB
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
FFESSM 06-08-0028
INSCRIPTION 2025-2026

Pour les anciens licenciés
INDISPENSABLE
N° DE LICENCE
.....
Ne rien écrire pour les nouveaux

1 PHOTO
Pour les nouveaux

M. ☐ Mme. ☐ NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....	Adresse complète :
Téléphone(s) :	Mail à écrire lisiblement Et envoyer à pas.guerrier@gmail.com

Certificat médical délivré Le :/...../..... Par :	Niveau FFESSM (encadrez) 0 1 2 3 4 5 Initiateur – MF1 – MF2 – Autre.....	TIV n° Formation particulière :
---	---	------------------------------------

DETAIL DE LA REDEVANCE : COTISATION, DOCUMENTS FOURNIS PAR LA FEDERATION ET ASSURANCE					
(1) COTISATIONS ET DOCUMENTS		FFESSM	CLUB	TOTAL	A PAYER
ADULTE (à partir de 16 ans inclus)	1ère licence « bouteille ou « nage avec palmes »	48,50	106,00	154,50	
	Renouvellement licence		85,00	133,50	
	2ème (3ème, 4ème...) membre de la famille		75,00	123,50	
JEUNE (12 à 15 ans inclus)	1ère licence « bouteille ou « nage avec palmes »	30,50	88,00	118,50	
	Renouvellement licence		66,00	96,50	
	2ème (3ème, 4ème...) membre de la famille		54,00	84,50	
ENFANT (- de 12 ans : pour les enfants d'encadrants uniquement)	1ère licence « bouteille ou « nage avec palmes »	14,00	57,50	71,50	
	Renouvellement licence		46,50	60,50	
	2ème (3ème, 4ème...) membre de la famille		42,50	56,50	
LICENCE CLUB EXTERIEUR DEPARTEMENT **		50,00	65,00	115,00	
LICENCE PASSAGER ***		50,00		50,00	
Possibilité d'adhésion « sport santé » : prendre contact sur le site https://subaqua08.vpdive.com/					
L'abonnement à la revue fédérale SUBAQUA s'effectue directement sur le site de la FFESSM					
TOTAL COTISATIONS					

(2) ASSURANCE INDIVIDUELLE ET COMPLEMENTAIRE					Votre choix
CATEGORIES	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE	
LOISIR	24,20	28,85	49,45	13,40	
LOISIR TOP	46,35	57,70	95,80	Pas de garantie	
TOTAL A PAYER (COTISATIONS ET ASSURANCE)					

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et avoir été informé(e) des assurances proposées **Signature :**

Remarques : La cotisation comprend la licence, le prêt du matériel en piscine et les frais de formation.
La cotisation ne comprend pas les frais administratifs de diplôme (carte CMAS, ... 16 euros).
Les frais de passage de diplôme sont de 40 € pour niveau 1 et 25 € pour les N2 & N3.

Si vous êtes nouvel(le) inscrit(e) au SUBAQUA, soyez le (la) bienvenu(e) au club !
Les « anciens » seront heureux de vous accueillir et vous faire partager leur passion !!!

**Important : veuillez nous préciser le nom, prénom
et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :**

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Tél :

AUTORISATION PARENTALE *(pour les adhérents mineurs)*

Je, soussigné(e)responsable légal(e) de

- autorise celui-ci (celle-ci) à pratiquer les activités de plongée subaquatique et à passer les différents niveaux autorisés, au sein du SUBAQUA CLUB de CHARLEVILLE-MÉZIERES
- autorise le club à prévenir directement les services de secours en cas d'accident :
 - le Centre 15 (SAMU) pour les piscines de CHARLEVILLE-MÉZIERES.
 - le service de secours le plus proche pour les sorties en milieu naturel.

Fait à

Le

Signature

DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre impérativement à cette feuille complétée :

- Une photocopie de votre certificat médical (**GARDEZ L'ORIGINAL**),
- Une photo d'identité pour les nouveaux,
- Un chèque du règlement de votre redevance à l'ordre du SUBAQUA CLUB 08.

Il est impératif d'envoyer votre dossier complet par voie postale à cette adresse :

« Pascal GUERRIER, 23 place de la Mairie, 08700 La Grandville »

ou de le remettre en main propre à votre encadrant.

Dans les plus brefs délais, votre demande est enregistrée sur le site de la fédération et vous pouvez, si vous le souhaitez recevoir aussitôt par mail une attestation provisoire de votre licence.

Un peu plus tard, la fédé vous enverra votre licence définitive, valable depuis votre date d'inscription jusqu'au 31 Déc. 2026.

**** LICENCE CLUB EXTERIEUR DEPARTEMENT -- RAPPEL --**

La « Licence club extérieur département » permet aux personnes résidant en dehors de notre département de s'inscrire au SUBAQUA pour un montant de cotisation club réduite. Cette licence à la différence d'une licence club complète ne donne pas les mêmes droits :

- Pas de droit de vote en AG,
- Pas d'invitations aux différentes manifestations club gratuites (vœux, manifestations...).
- Participation exceptionnelle aux entraînements piscine ou sortie club (dans tous les cas les Directeurs de plongée et membres du comité restent autoritaires dans l'organisation des différentes activités).

Il est possible de prendre uniquement cette licence (sur présentation à l'inscription de la copie de la licence FFESSM en cours de validité).

***** LICENCE PASSAGER -- PRECISION --**

La « licence passager » n'est en aucun cas une licence club. Tout club affilié à la FFESSM a la possibilité de revendre la licence fédérale FFESSM sans pour autant obliger l'achat d'une cotisation club. Dans ce cas l'acquéreur de « Licence passager » ne fait pas parti du SUBAQUA et n'a aucun droit.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE proposée par le Cabinet LAFONT

L'assurance n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée à tout licencié plongeant en milieu naturel : elle permet, entre autres, la **prise en charge du caisson hyperbare et le transport en cas d'accident**.

Le Cabinet LAFONT propose 2 sortes d'assurances, comprenant chacune plusieurs catégories :

- les GARANTIES LOISIRS 1, 2 ou 3 habituellement proposées,
- les GARANTIES LOISIRS TOP 1, 2 ou 3 qui comprennent les garanties loisirs 1, 2 et 3 + une Assurance plongée Monde entier (annulation, interruption, immobilisations....).

Tous les détails concernant ces assurances figurent sur la pièce jointe...

Vous pourrez aussi consulter le site de LAFONT à l'adresse suivant <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/> pour connaître vos garanties détaillées. Il vous suffira de créer un compte avec votre numéro de licence.

Par ailleurs, les plongées ayant lieu essentiellement en Belgique, Il est important que vous vous fassiez établir une Carte européenne d'assurance maladie.

LES INFOS...

Des infos concernant les plongées en milieu naturel et les différents événements ponctuant la vie du club sont envoyés très régulièrement tout au long de l'année à tous les licenciés possédant une adresse électronique.

Pour une info importante, les quelques licenciés ne possédant pas de mails sont prévenus personnellement par téléphone.

L'ADRESSE DE VOTRE MESSAGERIE ELECTRONIQUE

1° - Pour votre inscription à la fédé, vous notez votre adresse électronique

2° - pour recevoir les infos du club... vous devez envoyer VOUS-MEME votre adresse mail à «pas.guerrier@gmail.com

».

Le Responsable technique vous communique chaque semaine les lieux de plongées ainsi que les Directeurs de plongée présents.

VP DIVE

L'organisation du Subaqua-Club s'appuie sur une plateforme : <https://subaqua08.vpdive.com/> . Les plongées ainsi que les différentes informations et manifestations sont mises à jour sur ce logiciel.

Chaque adhérent se doit de créer son propre compte sur cette plateforme. A moyen terme, c'est par cet outil que transiteront toutes les informations concernant le fonctionnement du club ainsi que l'organisation des plongées (calendrier, inscriptions aux plongées...).

Vous pourrez, bien sûr, vous faire aider pour accéder à ce nouvel outil.